Acteur Prévention Secours | secteur Aide et soin à domicile : maintien et actualisation des compétences

7 heures
APS002

Objectifs pédagogiques
Formation certifiante (validité 24 mois)
CPS - PRAP - SST

- Permettre à tout salarié de maintenir et actualiser les compétences acquises lors de l'obtention du certificat acteur prévention secours afin de continuer à exercer son métier en toute sécurité.
- Actualiser ses connaissances en terme de prévention des risques liés à l'activité physique (aspects règlementaires et techniques)
- Actualiser ses compétences secours pour l'intervention à domicile
- S'adapter à l'évolution des situations de travail

Public(s)
Toute personne intervenant au domicile auprès de personnes dépendantes formée APS ASD

Pré-requis
Etre certifié APS ASD depuis 24 mois maximum

Modalités pédagogiques
en intra uniquement

FORMATEUR
David H, aide soignant, formateur en prévention depuIs 2007 (certifié SST,PRAP, IBC, PRAP 2S, APS ADS, AP ASD), Formateurs GPS habilités par l'INRS et le réseau prévention, labellisés IPERIA

Moyens et supports pédagogiques
Support(s) de formation par apprenant

Modalités d'évaluation et de suivi
Évaluation en cours et fin de formation
Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle des acquis via une certification

Formateur

Programme

Echanges sur les actions mises en place depuis 2 ans, les difficultés rencontrées, les interventions en secours
Actualisation des compétences
Mises en situation pour les principes d'économie d'efforts et de sécurité physique avec et sans aides techniques
Mise en situation de cas concret de secourisme
Evaluation des compétences
Bilan de la formation